

FCC BIAT – CREDIMMO 2**ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009****RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion « Tunisie Titrisation » du 30 avril 2007, nous avons examiné les états financiers du Fonds Commun de Créances « FCC BIAT- CREDIMMO 2 » pour l'exercice clos au 31 décembre 2009 tels que arrêtés par la société de gestion.

Nos travaux de vérification ont été effectués conformément aux normes généralement suivies en la matière et ont comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligences professionnelles. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la société de gestion. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 du Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 2 » dégagent :

-Total bilan.....	36.810.021,712
-Solde de Liquidation.....	5.680,979

Les notes présentées ci-après vous fournissent d'autres renseignements significatifs sur la marche du fonds telle que reflétée par les états financiers et vous donnent des indications sur l'étendue des travaux de vérification.

1. Opinion sur les états financiers annuels

Sur la base des documents qui nous ont été présentés, nous estimons que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 et annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Fonds Commun de Créances « FCC BIAT- CREDIMMO 2 ».

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par l'article 38 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux fonds communs de créances et aux sociétés de gestion desdits fonds tel que arrêté par le ministre des finances au 31 janvier 2002.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le compte-rendu annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la gestion de l'exercice 2009.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
M. Mahmoud ZAHAF

Etats Financiers pour l'exercice clos le 31.12.2009

BILAN

Actif	Note	31/12/2009	31/12/2008
Créances Nées	A-1	33 898 660.848	39 759 246,972
Créances Titrisées		33 837 152.304	39 702 779,526
Créances Titrisées Douteuses en Principal		224 476.740	98 057,908
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts		28 397.663	26 485,499
Provisions sur créances		(191 365.859)	(68 075,961)
Valeurs mobilières de placement	A-2	2 316 829.164	2 226 374,791
Débiteurs divers et autres actifs	A-3	593 084.475	733 296,416
Disponibilités	A-4	1 447.225	1 987,433
Total des actifs		36 810 021.712	42 720 905,612

Passif	Note	31/12/2009	31/12/2008
Solde de liquidation de l'exercice	L-1	479 051.109	473 370,130
Solde de liquidation de départ		473 370.130	275 715,058
Variation du Solde de liquidation		5 680.979	197 655,072
Parts Emises	L-2	35 231 686.953	41 140 282,927
Parts Prioritaires P1		14 893 830.000	20 671 770,000
Parts Prioritaires P2		10 500 000.000	10 500 000,000
Parts Prioritaires P3		4 000 000.000	4 000 000,000
Parts Spécifiques		4 000 000.000	4 000 000,000
Part Résiduelle		1 503 289.903	1 503 289,903
Intérêts courus		334 567.050	465 223,024
Provisions pour risque	L-3	0.000	0,000
Dépôts de garantie	L-4	1 000 065.798	1 000 065,798
Créditeurs Divers et Autres Passifs	L-5	99 217.852	107 186,757
Total des passifs		36 810 021.712	42 720 905,612

Solde de liquidation

		31/12/2009	31/12/2008
Opérations sur créances titrisées	S-1	2 676 629.799	3 548 356,575
Revenus nets des créances		2 795 626.233	3 609 956,773
Pénalité de retard / impayées		4 293.464	6 475,763
Dotation aux provisions		(123 289.898)	(68 075,961)
Opérations sur parts émises	S-2	(2 405 331.114)	(3 038 278,941)
Intérêts / parts		(2 405 331.114)	(3 038 278,941)
Couvertures de risque par instrument financiers		0 000	0,000
Opérations Sur Placement nets de trésorerie	S-3	127 151.143	142 961,706
Produits net sur placement		127 151.143	142 961,706
Charges financières / cout des dettes		0 000	0,000
Opérations de gestion	S-4	(392 768.849)	(455 384,268)
Charges de gestion du FCC		(391 601.976)	(454 072,377)
Autres charges d'exploitation		(1 166.873)	(1 311,891)
Opérations exceptionnelles	S-5	0.000	0,000
Solde de liquidation de l'exercice		5 680.979	197 655,072

Etat de Flux de Trésorerie

	31/12/2009	31/12/2008
Flux de trésorerie net provenant des créances	8 679 213.710	9 983 028,044
Acquisition de créances		
Principal Perçue sur créances	5 756 593.667	6 321 555,595
Intérêts perçue sur créances	2 947 033.603	3 698 655,004
Variation avance technique	(24 413.560)	(37 182,555)
Flux net de trésorerie provenant des parts émises	(7 806 741.070)	(8 852 828,667)
Emission de parts		
Remboursement de parts	(5 777 940.000)	(6 415 860,000)
Intérêt versés aux parts	(2 028 801.070)	(2 436 968,667)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement net	14 093.542	(82 985,700)
Acquisition de valeurs mobilières	(18 321 687.111)	(21 880 173,668)
cession de valeur mobilière	18 335 780.653	21 797 187,968
Flux de trésorerie sur opération de gestion	(887 106.390)	(1 045 688,746)
Frais de gestion bancaires	1 163.492	952,888
Frais de gestion	(341 718.259)	(396 731,392)
Etat retenue à la source versée	(546 551.623)	(649 910,242)
Opérations sur Fonds de garantie		0,000
Variation nette des disponibilités de l'exercice	(540.208)	1 524,931
Trésorerie début d'exercice	1 987.433	462,502
Trésorerie de fin d'exercice	1 447.225	1 987,433

Rapport de Gestion

CARACTERISTIQUES DU FONDS A L'EMISSION

Le Fonds Commun de créances « FCC BIAT-CREDIMMO 2 » est constitué de créances titrisées entièrement saines, c'est-à-dire, qui sont ni immobilisées, ni douteuses, ni litigieuses au sens de la réglementation bancaire en vigueur. De même ces créances répondent aux critères de sélections énoncés à l'article 35 du Code des Organismes de Placements Collectifs et à l'article 6 du règlement intérieur du Fonds Commun de Créances tel que présenté sur le tableau suivant:

DATE DE CONSTITUTION	28 MAI 2007
CRD TOTAL	50 003 MILLE DINARS
NOMBRE DE PRETS	1270
CRD MOYEN	39,4 MILLE DINARS
CRD MINIMUM	4 MILLE DINARS
CRD MAXIMUM	269,7 MILLE DINARS
TAUX MOYEN	8,34%
TAUX PONDERE	8,14%
DUREE RESIDUELLE MINIMALE	49 MOIS
DUREE RESIDUELLE MAXIMALE	174 MOIS

CARACTERISTIQUES DES PARTS A L'EMISSION

Lors de sa création, le FCC BIAT-CRDIMMO 2 a émis cinq catégories de parts pour financer cette acquisition pour un montant total de 50 003 mille Dinars, les caractéristiques des parts sont telles que suit :

	Parts P1	Parts P2	Parts P3	Parts S	Part R
Nombre de parts	30 000	10 500	4 000	4 000	1
Nominal. unit (en TND)	1000	1000	1000	1000	1 503 289,903
Taux d'intérêt	TMM + 0.5%	TMM + 1%	TMM + 1.7%	TMM + 2%	-
Date de maturité	Juillet 2013	Juillet 2016	Avril 2020	Avril 2020	Janvier 2022
Rythme d'amortissement	trimestriel	trimestriel	trimestriel	trimestriel	
Notation des parts	Aaa.tn	Aaa.tn	Aaa.tn	A3.tn	-

Les parts prioritaires sont protégées contre les risques de défaillance des débiteurs par :

- L'émission des parts subordonnées S et de la part résiduelle.
- La constitution d'un dépôt de garantie¹.
- La marge excédentaire égale à la différence positive entre le rendement des créances et le coût du passif.
- Le mécanisme des avances techniques².

¹ Le fonds de réserve a été constitué à raison de 2% du montant de CRD des créances à la cession et doit être plafonné jusqu'à 3%.

² Les avances techniques quant à elles ne doivent pas dépasser le plafond des 4.5% du montant du CRD des créances à la cession, ce plafond sera réduit à 3% une fois le compte de réserve aurait atteint son plafond.

PRESENTATION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS

Le plus grand pourcentage³ des parts du fonds est détenu par les banques soit un pourcentage de 46,18%, suivi en deuxième position par les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières avec 37,32% ; ci après, les tableaux, par catégories d'investisseurs et par type de parts:

PAR CATEGORIES D'INVESTISSEURS	PAR TYPE DE PARTS				
	% de détention	Parts P1	Parts P2	Parts P3	Parts S
OPCVM	37,32%	43,50%	41,91%	16,25%	0,00%
Banques	46,18%	39,84%	48,57%	58,75%	75,00%
Assurances	8,25%	3,33%	9,52%	25,00%	25,00%
Société d'investissement	8,25%	13,33%	0,000%	0,000%	0,00%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%

A. NATURE, MONTANT ET POURCENTAGE DES DIVERS FRAIS ET COMMISSIONS SUPPORTES PAR LE FONDS AU COURS DE L'EXERCICE

Les recouvrements alimentant le compte d'accueil, ont permis de rémunérer chacun des intervenants de l'activité du Fonds Commun de Créances.

Par ailleurs, le fonds est tenu de payer trimestriellement et à chaque date de paiement la commission due à la société de gestion au taux de 0.4% H.T l'an du capital restant dû des créances vivantes, celle due au recouvreur rémunéré au taux de 0.4% H.T l'an et celle due au dépositaire au taux égal à 0.05% H.T l'an; le tableau suivant présente la rémunération nette de ces bénéficiaires.

Les commissions nettes (en dinars)	15-02-09	15-05-09	15-08-09	15-11-09
Société de gestion	41 673,708	38 761,664	38 740,583	37 281,517
Recouvreur	41 673,708	38 761,664	37 740,583	37 281,517
Dépositaire	5 209,476	4 845,470	4 842,835	4 660,453
Total	88 556,892	82 368,798	82 324,001	79 223,487

B. INFORMATION PORTANT SUR LES CREANCES

Au 31-12-2009, le portefeuille de prêts à taux variable, accordé aux personnes physiques, pour des fins d'acquisition ou de construction de logement, détenus par le « FCC BIAT-CREDIMMO 2 » se compose de 1123 créances pour un capital restant dû de 33 837 milles dinars soit un amortissement de 32.3% par rapport au CRD à la cession et pour un taux moyen pondéré de 7.21%⁴.

A cette date, la durée de vie moyenne résiduelle des créances détenues par le fonds était de 95 mois.

³ Le pourcentage est établi par rapport au nombre de parts détenus par les copropriétaires.

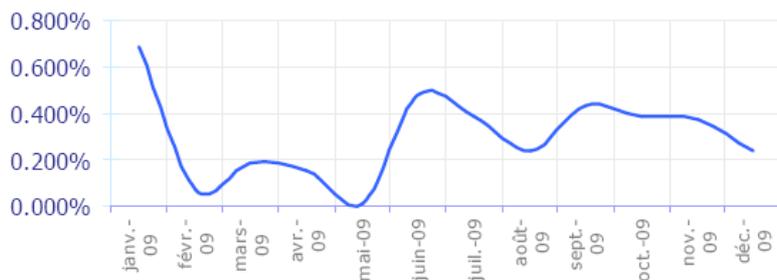
⁴ Le taux moyen pondéré est indexé sur le TMM du mois de décembre 2009.

Ci-après, le tableau traçant l'évolution des créances sur toute l'année 2009 :

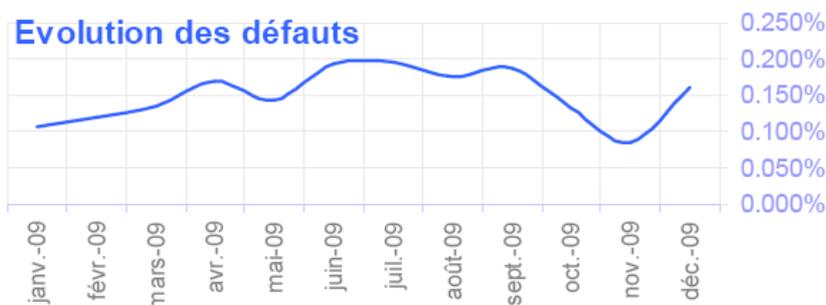
Mois	Nombre de Créances titrisées	Capital Restant Dû en mD	Taux du Remboursement anticipé total	Taux des impayés Cumulé
janv.-09	1171	39 080	0.68%	0.11%
févr.-09	1170	38 666	0.08%	0.12%
mars-09	1167	38 235	0.19%	0.13%
Avril-09	1162	37 785	0.15%	0.17%
mai-09	1161	37 415	0.02%	0.14%
juin-09	1154	36 867	0.48%	0.19%
juil.-09	1148	36 262	0.39%	0.20%
août-09	1143	35 884	0.24%	0.19%
sept.-09	1136	35 296	0.43%	0.14%
oct.-09	1131	34 794	0.39%	0.19%
nov.-09	1127	34 288	0.38%	0.09%
déc.-09	1123	33 837	0.24%	0.16%

L'évolution des taux des remboursements anticipés (RAT) et des taux des impayés se présentent comme suit :

Evolution des RAT



Evolution des défauts



Le taux de remboursement anticipé et le taux des impayés sont des variables déterminantes des flux d'amortissements des parts, en effet ils influencent le rythme de remboursement des créances → le taux des remboursements anticipés a atteint son maximum en début de l'année 2009 enregistrant un pic de 0.70% soit un remboursement de 267 mille dinars, par ailleurs, le taux des impayés reste confiné dans des proportions confortables ne dépassant pas les 0.20% du capital restant du des créances vivantes.

INDICATEUR DE GESTION PAR RAPPORT A LA SITUATION INITIALE

	30/04/2007	31/12/2009	Variation	
Capital Restant Dû (en md)	50 003	33 837	16 166	32.3%
Nombre de prêt	1270	1123	147	-139 prêts remboursés par anticipation dont le capital restant dû global est de l'ordre de <u>4 537</u> mille dinars soit l'équivalent de <u>9,074%</u> du capital restant dû initial. - 8 créances déchues

C. INFORMATION PORTANT SUR LES PARTS

La société de gestion a procédé au paiement des porteurs de parts prioritaires, subordonnées et résiduelle, dont le détail est sur les tableaux ci-après :
Les porteurs de parts prioritaires P1 perçoivent leurs rémunérations en flux d'intérêts et principal.

DONNEES UNITAIRES :

PARTS PRIORITAIRES P1 :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts nets
15/02/09	5.52%	689 059	52.547	363.488	9.720	7.776
15/05/09	4.84%	636 512	42.804	406.292	7.616	6.093
15/08/09	4.77%	593 708	47.013	453.305	7.237	5.790
15/11/09	4.71%	546 695	50.234	503.539	6.580	5.264

PARTS PRIORITAIRES P2 :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Brut	Intérêts nets
15/02/09	6.02%	1 000 000	0	0	15.384	12.307
15/05/09	5.34%	1 000 000	0	0	13.202	10.562
15/08/09	5.27%	1 000 000	0	0	13.468	10.774
15/11/09	5.21%	1 000 000	0	0	13.314	10.651

PARTS PRIORITAIRES P3 :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Brut	Intérêts nets
15/02/09	6.72%	1 000 000	0	0	17.173	13.738
15/05/09	6.04%	1 000 000	0	0	14.932	11.946
15/08/09	5.97%	1 000 000	0	0	15.257	12.206
15/11/09	5.91%	1 000 000	0	0	15.103	12.082

PARTS SUBORDONNEES S :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement cumulé	Intérêts Brut	Intérêts nets
15/02/09	7.02%	1 000 000	0	0	17.940	14.352
15/05/09	6.34%	1 000 000	0	0	15.674	12.539
15/08/09	6.27%	1 000 000	0	0	16.023	12.818
15/11/09	6.21%	1 000 000	0	0	15.870	12.696

PART RESIDUELLE :

	Capital	Intérêts Brut	Intérêts nets
15/02/09	1 503 289,903	104,250.535	83,400.428
15/05/09	1 503 289,903	186,375.271	149,100.217
15/08/09	1 503 289,903	132,422.123	105,937.698
15/11/09	1 503 289,903	85,097.157	68,077.726

DONNEES GLOBALES :

	PARTS PRIORITAIRES P1	PARTS PRIORITAIRES P2	PARTS PRIORITAIRES P3	PARTS PRIORITAIRES S
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE EN DEBUT D'EXERCICE	20 671 770	10 500 000	4 000 000	4 000 000
AMORTISSEMENT EN CAPITAL	5 777 940	0,000	0,000	0,000
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE FIN D'EXERCICE	14 893 830	10 500 000	4 000 000	4 000 000

D. INFORMATION PORTANT SUR LE FONDS DE RESERVE

A la Date de Constitution du Fonds, la Société de Gestion a retenu sur le prix de cession dû au Cédant, un montant égal à 2 % du CRD des Créances soit **1 000 mD**.

A chaque date de paiement, le fonds alimente le Fonds de réserve du reliquat restant au crédit du compte d'Accueil, pour qu'il atteigne le seuil de 3% du CRD des créances soit **1 500 mD** tel que précisé dans le prospectus d'émission.

A la date du 31 Décembre 2009, le fonds de réserve est plafonné.

E. MISE EN ŒUVRE DES GARANTIES

A la date du 31 Décembre 2009, la société de gestion du FCC BIAT-CREDIMMO 2 a procédé à la mise en jeu des garanties :

ANNEE	DATE DE DECHEANCE	NOTES
2008	30/09/08	Hypothèque mise en jeu
	31/10/08	Hypothèque mise en jeu
	31/12/08	Hypothèque mise en jeu
2009	31/03/09	Hypothèque mise en jeu

	31/08/09	Hypothèque mise en jeu
	31/08/09	Arrangement à l'amiable
	31/10/09	Hypothèque mise en jeu
	31/10/09	Hypothèque mise en jeu

F. MODIFICATIONS APPORTEES AUX DOCUMENTS DE NOTATION ET AUX ELEMENTS CARACTERISTIQUES DU PROSPECTUS

A la date du 31 Décembre 2009, la notation initiale des parts émises n'a pas été remise en cause par l'agence de notation.
De même, aucune modification n'est intervenue sur un des éléments caractéristiques du prospectus.

G. CLAUSE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE

Toutes les créances du FCC BIAT-CREDIMMO 2 disposent d'une clause de remboursement anticipé.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Les états financiers du fonds commun de créances BIAT-CREDIMMO 2 ont été établis conformément au Système Comptable Tunisien.

Par ailleurs, vu les particularités et spécificités que présente le fonds commun de créances, le principe de l'élaboration de ses propres états financiers s'est basé en grande partie sur les normes et usages en vigueur en la matière.

PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables appliqués aux Fonds Communs de Créances visent à tenir compte des spécificités de ces dits fonds portant principalement sur les points suivants :

1 - Actif

1.1 - Créances

Le poste " Créances " qui figure à l'actif du bilan comprend les créances cédées par l'établissement de crédit »BIAT », dénommé ci-après le cédant.

Comptabilisation à la date d'acquisition

Les créances acquises sont enregistrées à leur valeur nominale.

L'écart entre la valeur nominale et le prix d'achat des créances, correspondant à une décote ou surcote, est inscrit à l'actif du bilan dans un compte de surcote/décote en valeur positive ou négative.

Dans le cadre de l'opération de Titrisation, il n'y a eu ni surcote ni décote, en effet le FCC BIAT-CREDIMMO 2 a acquis les créances à leur capital restant dû.

Traitement comptable des intérêts sur créances

Les intérêts courus non échus sur les créances sont enregistrés à l'actif du fonds en créances rattachées. Dans le tableau de formation du solde de liquidation, ils sont enregistrés en " revenus nets de créances " au prorata temporis.

Créances irrécouvrables

Le montant d'une créance devenue irrécouvrable est porté en charge, et contribue à la formation du solde de liquidation par une réduction de celui-ci.

1.2 - Comptes financiers

Les comptes financiers incluent les valeurs mobilières de placement, les instruments de trésorerie et les disponibilités.

2 - Passif

2.1 - Parts

Les parts sont enregistrées pour leur valeur nominale et présentées distinctement par types de part au passif du bilan.

Les intérêts courus sur les parts prioritaires et subordonnées, calculés conformément au règlement du fonds, sont enregistrés au passif du bilan en dettes rattachées. Le solde de liquidation est réduit à hauteur des charges financières constatées.

2.2 - Dépôts de garantie

Les fonds reçus en dépôts de garantie, sont inscrits sur une ligne spécifique au passif du bilan intitulée " Dépôts de garantie ".

NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET LE SOLDE DE LIQUIDATION DU FONDS COMMUN DE CREANCES

Notes sur le BILAN

1.1 Notes sur l'actif

A-1/ Créances Nées

Cette classe représente le montant du Capital restant dû des créances cédées au fonds Commun de créances à la date du 31-12-2009, détaillée comme suit :

Créances Nées	33 898 660.848
Créances Titrisées (Capital restant dû)	33 837 152.304
Créances Titrisées Douteuses en Principal	224 476.740
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts	28 397.663
Provisions sur créances	(191 365.859)

Le montant des créances douteuses en principal s'élève à 224 476.740 dinars qui renferme également le montant des effets en principal déclarés déçus et qui sont de l'ordre de 187 659,637 dinars, détaillé dans le tableau ci-dessous ;

Pareillement, pour le sous compte en intérêts qui est de 28 397,663 dinars, le montant des effets en intérêts déçus est de l'ordre de 10 990,261 dinars, détaillé dans le tableau ci-dessous ;

	Mois de déchéance	Effets en principal		Effets en intérêts
		Capital restant dû	En principal	En intérêt
1 ^{er} cas	30/09/2008	15 316,946	1 602,516	1 122,093
2 ^{ème} cas	31/10/2008	5 995,638	1 450,642	466,358
3 ^{ème} cas	31/12/2008	38 881,946	1 887,386	2 870,914
4 ^{ème} cas	31/03/2009	22 696.525	516.387	1 255.846
5 ^{ème} cas	31/08/2009	17 265.689	1 630.414	1 240.586
6 ^{ème} cas	31/08/2009	6 649.754	1 118.497	442.427
7 ^{ème} cas	31/10/2009	9 064.788	3 330.567	435.238
8 ^{ème} cas	31/10/2009	49 520.841	10 731.101	3 156.799
		165 392.127	22 267.510	10 990.261
Totaux		187 659.637		10 990.261

Par ailleurs, la constatation des provisions sur créances est définie suivant le tableau ci-après :

Créances	Taux de provision ⁵
Créances Déçues	100%

⁵ Les taux des provisions ont été inspirés de la circulaire n°91-24 de la BCT

Créances en défaut supérieur à 6 mois	50%
Créances en défaut entre 3 et 6 mois	20%

A-2/ Valeurs mobilières de placement

Cette classe d'actif fait référence au placement effectué sur les comptes du fonds à savoir le compte d'accueil et le compte de réserve, le tableau suivant résume les acquisitions en valeurs mobilières.

Le solde de ce poste s'élève à **2 316 829.164** dinars détaillé comme suit :

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 31-12-2009
BTA 6.75% Juillet 2017	675	730,326.000	21,845.039	752,171.039
TOTAL	675	730,326.000	21,845.039	752,171.039

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 31-12-2009
BTZ 11 Octobre 2016	2150	1 499 410.000	65 248.125	1 564 658 125
TOTAL	2150	1 499 410.000	65 248.125	1 564 658.125

TOTAL GLOBAL	2 316 829.164
---------------------	----------------------

A-3/ Débiteurs Divers et autres actifs

Ce poste représente le montant des effets non encore recouverts par le recouvreur au 31-12-2009 ainsi que le montant des retenues à la source non imputées sur la retenue à déclarer.

Ce poste s'élève à **593,084.475 dinars**, réparti comme suit :

Retenue à la source	506.121
Recouvreur	590 630.176
Recouvrement Créances déchues	(1 539.091)
Produit à recevoir	409.087

A-4/ Disponibilités

Ce poste représente les montants disponibles sur les comptes du fonds commun de créances au 31-12-2009 et réparti comme suit :

Compte d'accueil	665.308
Compte de réserve	781.917

1.2 Notes sur le passif

L-1/ Solde de liquidation de l'exercice

Ce poste reflète le solde de liquidation atteint par le fonds commun de créances au 31-12-2009, et qui s'élève à cette même date à **479,051.109 dinars**.

Solde de liquidation de l'exercice	479,051.109
Solde de liquidation de départ	473,370.130
Variation du Solde de liquidation	5,680.979

Pour plus d'information sur ce poste, notamment la variation du solde de liquidation, le détail est présenté au niveau des notes relatives au tableau de formation du solde de liquidation.

L-2/ Parts Emises

Cette classe de passif englobe le montant de capital restant dû des parts au 31-12-2009 suite aux amortissements trimestriels opérés lors du paiement ainsi que les intérêts courus sur les parts au 31-12-2009, relatifs au paiement trimestriel du 15-02-2010 et qui sont définis à la rubrique Intérêts courus, le détail est dans le tableau ci-dessous :

Libellé	Montant
Parts Prioritaires P1	14 893 830.000
Parts Prioritaires P2	10 500 000.000
Parts Prioritaires P 3	4 000 000.000
Parts Spécifiques S	4 000 000.000
Part Résiduelle	1 503 289.903
Intérêts courus	334 567.050
Total	35 231 686.953

L-3/ Provision pour risques et charges

Aucune provision pour risque n'a été constituée durant l'exercice 2009.

L-4/ Dépôts de garantie

Ce poste s'élève à **1 000 065,798 dinars** et représente 2% du capital restant dû des créances à la cession, c'est la valeur de la retenue de garantie qu'a opérée le fonds commun de créances à la date de sa création.

Par ailleurs, exception faite pour le fonds de réserve du FCC 2 le seuil de réserve sera maintenu à raison de 3% du capital restant dû lors de la cession et sera révisé à la baisse après amortissement des parts prioritaires P1 jusqu' à 1.5% puis à raison de 0.75% une fois les parts prioritaires P2 ont été entièrement amorties.

L-5/ Crédoiteurs divers et autres Passifs

Ce poste englobe les charges que supportent le fonds et qui sont relatives à la rémunération des bénéficiaires des commissions détaillés comme suit :

Libellé	Montant
Frais Recouvreur	28 025.242
Frais Gestionnaire	28 025.242
Frais Dépositaire	3 502.893
Commission de Notation	7 000.000
Charge à payer	3 458.372
Intérêt échus en impayés	28 397.663
Retenue de TVA	808.440
Total	99 217.852

Notes sur le tableau de formation du solde de liquidation

Le solde de liquidation s'élève au cours de cet exercice à **5,680.979 dinars** et se définit comme étant la différence entre les revenus nets perçus sur les créances ainsi que les produits de placement et intérêts distribués entre porteurs de parts notamment le porteur de la part résiduelle et les bénéficiaires des commissions.

S-1/ Opérations sur créances titrisées

Ce poste se compose des opérations relatives au recouvrement des créances titrisées à savoir les produits sur le remboursement des créances en intérêts, ce poste fait augmenter le solde de liquidation et est détaillé comme suit :

Libellé	Montant
Intérêts Bruts sur créances titrisées	3 033 878.002
Variation nette TMM	(238 251.769)
Pénalités de retard sur la récupération des impayés	4,293.464
Dotation aux provisions	(123,289.898)
TOTAL	2 676 629.799

S-2/ Opérations sur parts émises

Ce poste fait référence aux distributions des intérêts sur la rémunération des porteurs de parts, cette rémunération s'élève à **2 405 331.114 dinars**.

Ce poste vient diminuer le solde de liquidation.

La ventilation de ce poste par type de parts est comme suit :

Libellé	Montant
Intérêts Bruts parts prioritaires P1	858 950.000
Intérêts Bruts parts prioritaires P2	566 342.000
Intérêts Bruts parts prioritaires P3	244 137.333
Intérêts Bruts parts spécifiques S	256 302.667
Intérêts Bruts parts Résiduelle	479 599.114
TOTAL	2 405 331.114

S-3/ Opérations sur placements nets de trésorerie

Ce poste met en évidence les produits nets réalisés par le fonds sur les placements qu'il a effectué en Bons du Trésor, le détail de ses produits est détaillé comme suit :

Libellé	Montant
Revenus nets sur le compte d'Accueil	42 261.686
Revenus nets sur le compte de réserve	83 473.966
Agios créditeur	1 415.491
TOTAL	127 151.143

S-4/ Opérations de Gestion

Ces opérations relèvent des rémunérations effectuées pour les différents intervenants à cette opération durant l'exercice 2009 et détaillée comme suit :

Libellé	Montant
Commission Recouvreur	179 407.618
Commission gestionnaire	179 407.618
Commission Dépositaire	22 426.740
Charges diverses	11,526.873
TOTAL	392 768.849